

Comptes  
administratifs  
Rapport  
détaillé

2020

VILLE ET ANNEXES

Etabli par le Pôle Finances

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2021

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-014-211404884-20210329-DL20210329\_

## EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Budget Primitif 2020 a été voté par le Conseil municipal le 29 juin 2020 et modifié par trois décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes 2020.

Le Compte Administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire. Cependant, sa présentation comprend aussi les comptes de classe 3, 4 et 5 non suivis dans la comptabilité communale. Il s'agit respectivement des comptes de stocks, de tiers (mandat en attente de paiement, titre en attente de couverture par une recette) et de banque (trésorerie). Il présente aussi les comptes d'immobilisation non pas sur un exercice mais dans la durée. Il reprend le solde de sortie de l'année N-1 et le reporte pour le consolider avec les mouvements de l'année N.

C'est dans un contexte très particulier et fortement impacté par la crise sanitaire que le budget 2020 a été construit et réalisé en tenant compte des baisses de recettes subies par la fermeture des établissements (casino) et des nombreux commerces et l'octroi d'aides accordées par la Municipalité pour soutenir les acteurs économiques de la commune.

L'aide de l'Etat à travers la clause de sauvegarde s'élève à 407 008 euros (estimation du 23/02/2021), l'augmentation de la fiscalité à travers l'augmentation des bases et les droits de mutation à la hausse permettent de dégager malgré tout un excédent de fonctionnement de 495 065.28 euros, en plus d'une rigueur budgétaire et d'une forte attractivité de la Commune. Les investissements 2020 ont été réalisés et n'ont pas globalement pris trop de retard en raison de la crise et ont pu être réceptionnés dans les délais.

Les services municipaux à l'arrêt pour cause de confinement, les manifestations événementielles supprimées ont réduit les volumes de dépenses courantes de 26.76 % même si les dépenses nécessaires d'entretien et d'hygiène ont bondi pour raison de covid-19 pour permettre le fonctionnement des groupes scolaires et des bâtiments publics.

Par une gestion du quotidien doublée d'une anticipation permanente, des sources d'économies ont été trouvées. Les initiatives tels l'arrêt de l'éclairage public dans les rues à partir de 21 h, la suppression du bus scolaire ou encore la non reconduction du personnel sous contrat ont permis d'amoindrir les pertes.

Le résultat global s'élève en section de fonctionnement à 495 065.28 euros avec le rattachement du 2<sup>ème</sup> acompte de l'aide gouvernementale et en section d'investissement à 879 013.93 euros auxquels il faut ajouter les restes à réaliser de dépenses de 858 608.09 euros et les restes à réaliser de recettes de 817 677.41 euros.

Jamais un tel budget n'a été vécu dans l'histoire communale, même en 2008.

## BUDGET GENERAL RESULTATS 2020

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Total des dépenses	4 393 693,05 €
Total des recettes	6 704 899,70 €
Solde d'investissement au 31 décembre 2020	2 311 206,65 €
Prise en compte du report de l'exercice 2019	-1 432 192,72 €
<b>Résultats 2020</b>	<b>879 013,93 €</b>
Prise en compte des restes à réaliser en dépenses	-858 608,09 €
Prise en compte des restes à réaliser en recettes	817 677,41 €
<b>Résultat d'investissement total de</b>	<b>838 083,25 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Total des dépenses	14 124 613,40 €
Total des recettes	14 619 678,68 €
Report de l'exercice 2019	- €
<b>Résultat cumulé de la section de fonctionnement</b>	<b>495 065,28 €</b>

## En premier lieu :

L'analyse de la section de fonctionnement fait ressortir les éléments suivants :

- En dépenses :

- ✓ Au global elles font apparaître une hausse de 14.88 % par rapport à 2019 mais une baisse significative des charges à caractère général (-26.76 %) (fluides, contrats, locations ...)
- ✓ L'arrêt du fonctionnement des services municipaux du fait du confinement fait chuter les niveaux de crédits consommés au sein des différents services en raison notamment de l'impossibilité d'organiser les manifestations événementielles. La ligne comptable fêtes et cérémonies passe de 257 050 euros à 52 090.58 euros soit une baisse de 84 %.
- ✓ Les chapitres O11 Charges à caractère général, O12 frais de personnel ou 65 autres charges de gestion courante accusent des baisses importantes ou n'augmentent que légèrement et permettent d'amoindrir la baisse de recettes du fait de la pandémie.
- ✓ Ce résultat global est aussi le fruit des efforts engagés par la Ville et les services afin de mieux maîtriser les dépenses malgré tout dans cette situation économique compliquée, avec un suivi au jour le jour.

- En recettes :

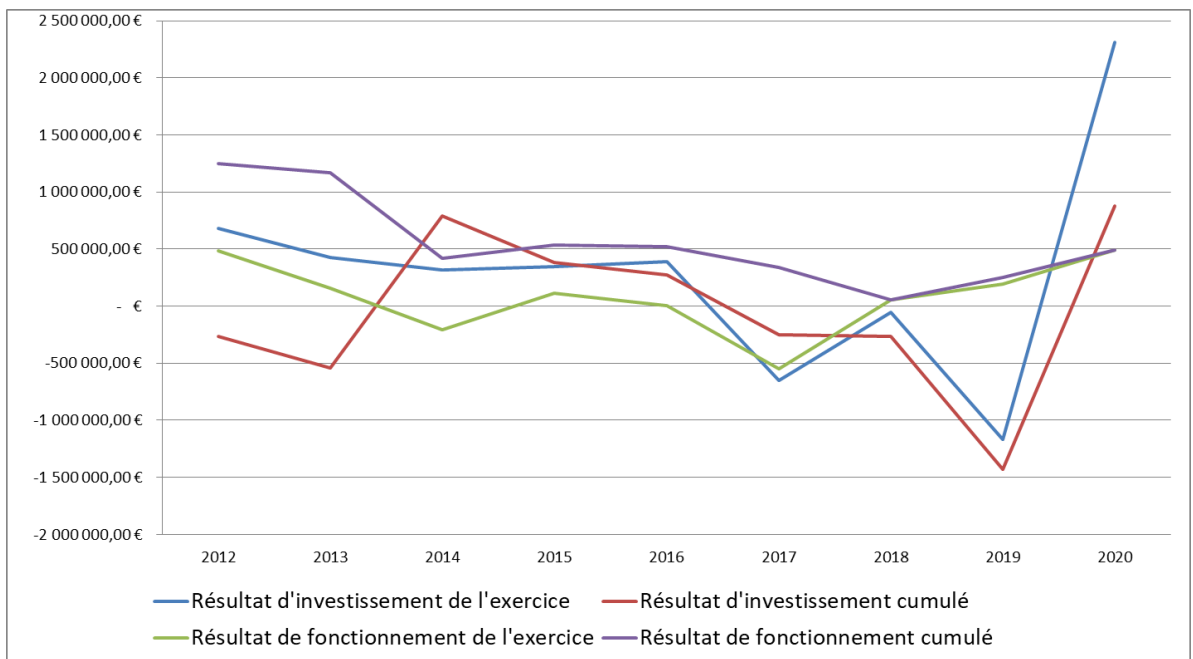
- ✓ Au global elles sont en hausse mais certains chapitres accusent des baisses importantes tels les produits des services en raison de l'arrêt de service, pour exemple la régie de la restauration scolaire.
- ✓ Malgré la situation économique, le chapitre 73 (fiscalité impôts et taxes) est en baisse seulement de 3.88% malgré la forte baisse du produit des jeux du Casino pour cause de pandémie. Cette baisse avait été anticipée dans la construction du budget 2020. Ce produit des jeux du Casino a baissé de 39.47% par rapport à l'an passé (en incluant le rattachement du mois d'octobre 2020 qui sera versé fin février 2021 par le délégataire).
- ✓ Des recettes des droits de mutation encore en nette hausse de (+7.07%) par rapport à l'an passé, signe du dynamisme et du développement de notre Ville en matière d'urbanisme et d'attractivité.
- ✓ A cela s'ajoute la somme de 134 319 euros de droits de taxe perçus pour le terrain du Planître.

## En second lieu :

- ✓ L'analyse de la section d'investissement fait ressortir un montant global de dépenses de 4 393 693.05 euros contre 6 704 899.70 euros de recettes hors report de 2019.
- ✓ Les dépenses réalisées correspondent à la réception du bâtiment du Centre nautique, à la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de rénovation de l'église Saint-Samson face sud, à la réception du boulodrome ou encore à des aménagements tel le rond-point du Débarquement, à des fonds de concours versés à la Communauté de Caen La Mer pour des aménagements de voirie et trottoirs ou à des enfouissements de réseaux ( Rue du 11 novembre et Rue de Verdun) réglés au SDEC.

- ✓ De nombreux travaux de bâtiments d'entretien sur le patrimoine communal ont été réalisés pour plus de 60 000 euros.
- ✓ Des achats de matériels d'un montant de 103 000 euros nécessaires pour l'équipement des services administratifs, techniques et scolaires.
- ✓ Les recettes réalisées correspondent aux cessions prévues dans le cadre d'aménagement du quartier du Planitre (2.3 M), à des cessions de terrain (rue du Pavillon 0.384 M €) ou encore à du patrimoine communal bâti pour 0.328 M €.
- ✓ Les autres recettes correspondent entre autres aux aides octroyées par le Département ou la DRAC pour l'église St Samson, le Département et la Région pour le CANO, l'Etat (DSIL Groupes scolaires), Leader ou encore par les organismes telle la CAF pour les travaux d'extension de la Crèche ou encore le fonds de concours apporté par l'association des boulistes pour le bâtiment du boulodrome.
- ✓ La récupération de la TVA reversée par l'Etat correspondant aux investissements de 2019 s'élève à 476 687 euros preuve d'un fort investissement passé.
- ✓ Les amortissements s'élèvent à 516 959 euros.
- ✓ Le montant global des reports s'élève à 858 608.09 euros en dépenses et à 817 677.41 euros de recettes non recouvrées.

### COURBE DES RESULTATS DE 2012 A 2020



Ces courbes montrent que les efforts du mandat précédent sont en train de payer, malgré la crise.

## Présentation détaillée des dépenses de fonctionnement

**Montant global des dépenses de fonctionnement 14 124 613.40 euros soit une hausse de 14.88 % par rapport à l'année 2019.**

**Chapitre O11** On enregistre une baisse des dépenses dans l'ensemble de 26.76 %

**Article 6042** Prestations de services, il s'agit :

- Des dépenses des activités effectuées en milieu scolaire par des intervenants extérieurs pour des prestations informatiques, et pour des activités sportives aux groupes Charcot et Briand qui ont fortement diminué du fait du contexte sanitaire (montant 5 576.00 euros).
- Du règlement de l'assistance pour la confection et l'achat de denrées pour la restauration municipale avec la société API pour un montant de 65 497.50 euros.
- Des prestations réglées pour l'assistance et la mise en conformité du RGPD pour un montant de 12060.00 euros.

**Article 60611 Eau et assainissement**

Les consommations d'eau pour les différents bâtiments communaux s'élèvent à 72 949.55 euros (54 510.13 euros en 2019).

**Article 60612 Energie – Electricité** Montant des frais d'énergie 147 194.25 euros, (206 180.44 euros en 2019).

**Article 60613 Chauffage urbain** Montant des frais d'énergie 101 858.53 euros, (202 639.54 euros en 2019).

**Article 606221 Essence** pour un montant de 2638 euros (2 935.71 euros en 2019).

**Article 606223 Gasoil** pour un montant de 18 372.13 euros (23 071.62 euros en 2019).

**Article 606224 Huile** pour un montant de 432.10 Euros ( 3 054.05 euros en 2019).

**Article 60623 Alimentation hors restauration scolaire** cet article retrace notamment les dépenses liées à la confection des repas pour certaines manifestations (5 803.66 euros) contre 3 473.31 euros en 2019.

**Article 60628 Produits pharmaceutiques et produits d'hygiène COVID-19** pour les différents bâtiments communaux (montant 13 290.49 euros) contre 915.88 euros en 2019.

**Article 60631 Produits d'entretien** pour les différents services de la commune pour un montant de 32 869.76 euros en hausse de 29.55%.

**Article 60632 Fournitures de petit équipement** cet article a fortement diminué de 27.31%.

Ces dépenses correspondent essentiellement à l'achat de petits matériels nécessaires au fonctionnement des services dans le cadre par exemple de l'organisation de manifestations événementielles, de l'achat de partitions pour l'école de musique, de l'organisation des ateliers pour

les familles au centre socio-culturel ou encore de matériel pour le fonctionnement du restaurant scolaire. Cette diminution s'explique par l'arrêt de nombreuses activités.

**Article 606321 Entretien de bâtiments en régie** ces dépenses correspondent à l'achat de matériels pour les bâtiments communaux entretenus par le personnel municipal pour un montant de 68 467.25 euros, article en hausse de 25.52 % (il a fallu occuper le personnel).

**Article 606322 Plantation gazon** (montant 1 278.00 euros - entretien du terrain de football)

**Article 606324 Entretien sur véhicules divers en régie** montant 282.56 euros.

**Article 606325 Entretien sur véhicules achat de pièces** ces dépenses correspondent à l'achat de pièces pour l'entretien du parc automobile (montant 1545.93 euros). (-76.51%)

**Article 60627 Entretien du matériel et outillage** (montant 4980.79 euros).

**Article 60633 Fournitures de voirie** (montant 1890.94 euros).

**Article 60636 Vêtements de travail** Hausse de cet article +62.77 %. Ce montant correspond aux dotations de vêtements de travail pour le personnel des services bâtiments. (13 052.83 euros)

**Article 6064 Fournitures administratives** il s'agit des dépenses de fournitures de bureau, d'achat de papier et enveloppes et de cartouches d'encre pour les imprimantes et photocopieurs (montant 15 486.86 euros).

**Article 6065 Livres** la dotation en livres pour la bibliothèque s'élève pour 2020 à 9 369.10 euros (avec achats locaux).

**Article 6067 Fournitures scolaires** Il s'agit des dépenses de fournitures scolaires pour l'ensemble des trois groupes scolaires Briand Charcot et Coty ; Montant de la dotation par élève : 40 euros.

**Charcot 9431.05 euros**

**Briand 6009.74 euros**

**Coty 6338.74 euros**

**Autres matières et fournitures 236.00 Euros.**

**Article 611 Contrats de prestations de services (Montant 53 573.67 euros)**

Cet article retrace l'ensemble des dépenses relatives aux différents contrats et conventions de prestations de services pour la ville (ex : contrat de télésurveillance pour 3877.40 euros, convention d'animation d'amélioration de l'habitat pour 5004 euros, 2700 euros de charges de fonctionnement du DIB, contrat de dé pigeonnisation pour 3319.26 euros, à la prestation de dératisation pour un montant de 9043.20 euros, à la mise en fourrière pour 1135.83 euros... (contre remboursements).

**Article 6112 Incinération des déchets**

Dans le cadre de la politique de propreté urbaine, Il s'agit des déchets apportés directement à l'incinération pour un montant de 1 643.86 euros, (essentiellement camp migrant).

**Article 6132 Locations immobilières**

Redevance Halle aux Poissons 5 248.40 euros réglée à Ports de Normandie

Redevance Fête foraine 4890.68 euros

Bâtiment Logistique Evènementiel Za du Maresquier 28 000 euros

**Article 6135 Locations mobilières** Il s'agit de la location de matériels pour les besoins des services techniques et administratifs, pour un montant global de 120 432.03 euros soit (-18.09%)

Entre autres :

Location copieur-machine à affranchir-machine sous pli : 40 506.00 euros

Location bouton fixe appel urgence : 1075.68 euros

Location bungalows (Camille Claudel +Ecole de Voile): 12 659.91 euros

Location d'une flotte de véhicules pour les services : 67 701.12 euros

Location de matériels pour les services techniques : 5462.10 euros

**Article 614 Charges locatives et de copropriété** dépenses relatives aux charges de copropriété du musée N°4 Commandos (montant 1569.30 Euros).

**Article 61521 Terrains** Cet article comprend essentiellement les dépenses d'élagage des arbres sur un terrain privé de la Ville (montant global de 2197.82 euros).

**Article 615221 Bâtiments** Travaux d'entretien effectués par des entreprises pour les bâtiments communaux (centre socio culturel, gymnases Kieffer et Cossec, Eglise ... montant 1131.00 euros).

**Article 615228 Entretien autres bâtiments** Travaux d'entretien effectués par des entreprises pour les groupes scolaires (nettoyage des vitres) (montant 2129.38 euros).

**Article 61523 Voies et réseaux** Travaux d'entretien des voiries et des réseaux par des entreprises : vidange – débouchage WC chimique- nettoyage de regard... (Montant 634.74 euros)

**Article 615512 Réparation véhicules par prestataires** (montant 6104.05 euros).

**Article 615513 Réparations pneus par prestataires** (montant 3175.78 euros).

**Article 61558 Entretien biens mobiliers** Cet article comprend les dépenses liées à l'entretien des biens mobiliers de la commune pour l'ensemble des services. Pour exemple, des interventions pour les panneaux lumineux, l'entretien du matériel des bâtiments communaux ... 37 579.12 euros.

**Article 6156 Maintenance** Dépenses liées à la maintenance de l'ensemble du matériel de la ville notamment les photocopieurs, les ascenseurs, des logiciels, matériel téléphonique et informatique, parc des chaudières.... (Montant 113 291.86 euros).



**Article 616 Primes d'assurances** Dépenses liées au paiement des primes d'assurance pour l'ensemble des dépenses communales (montant 43 376.24 euros).

**Article 6182 Documentation générale et technique** Il s'agit des abonnements à des revues techniques ou de journaux d'actualité pour les différents services de la ville (montant 8223.59 euros).

**Article 6184 Versement à des organismes de formation** Ces dépenses concernent le règlement des stages de formation obligatoires dispensés par le CNFPT pour le personnel communal dans le domaine administratif, technique, social, culturel et aussi en matière de sécurité (stage d'entraînement au maniement des armes) pour la police municipale (montant global 19 647.40 euros)

**Article 6188 Autres frais divers**

Montant total 3976.97 euros. (Fin des règlements en direct des analyses du restaurant scolaire (pris dans la prestation de service au compte 6042). Il s'agit des petits contrats tel celui avec La Poste (nouveaux voisins) ou Société Fredon (frelons asiatiques)

**Article 6226 Honoraires - 6227 Frais d'acte - contentieux**

Cet article retrace les règlements relatifs aux honoraires d'avocats (Assistance auprès d'un avocat pour la DSP Piscine), d'expertises médicales pour le personnel communal pour un montant global de 20 198.65 euros.

**Article 6231 Annonces et insertions**

Il s'agit des différentes insertions dans les magazines et journaux au titre de la publicité obligatoire pour les procédures de marchés publics ou encore pour les annonces liées aux manifestations événementielles Montant global (3 529.44 euros).

**Article 6232 fêtes et cérémonies Montant global 52 090.58 euros (-83.74%)**

Cet article retrace les dépenses liées aux différentes manifestations organisées par la Ville. La baisse s'explique par l'absence de manifestations du fait de la COVID-19. Les dépenses correspondent aux manifestations organisées avant le confinement en début d'année et aux cérémonies patriotiques organisées à minima dans le respect des règles sanitaires.

000	<b>Divers</b>	<b>1 870,20 €</b>
	<i>Coffrets cadeaux</i>	
001	<b>Hôtel de ville</b>	<b>1 637,32 €</b>
	<i>Viennoiseries - pots divers</i>	
210	<b>Groupe Briand</b>	<b>19,55 €</b>
	<i>Noël - sapins</i>	
220	<b>Groupe Charcot</b>	<b>19,55 €</b>
	<i>Noël - sapins</i>	
230	<b>Groupe Coty</b>	<b>19,54 €</b>
	<i>Noël - sapins</i>	
261	<b>Ecole de musique</b>	<b>50,53 €</b>
	<i>Animation - nuit des conservatoires</i>	
280	<b>Ecole du Sacré Cœur</b>	<b>19,54 €</b>
	<i>Noël - sapins</i>	
380	<b>Service des sports</b>	<b>31,70 €</b>
	<i>Animation -coupe pour sportif</i>	
381	<b>Centre Nautique</b>	<b>3 802,37 €</b>
	<i>Inauguration Centre nautique</i>	
390	<b>Evenementiel</b>	<b>39 188,94 €</b>
	<i>Normandy Beach Race</i>	18 828,40 €
	<i>Nouveaux habitants</i>	48,00 €
	<i>Illuminations de Noël</i>	300,00 €
	<i>Forum associations</i>	250,00 €
	<i>Cérémonie 6 Juin</i>	507,76 €
	<i>Cérémonie 8 Mai</i>	120,00 €
	<i>Cérémonie 14 juillet</i>	60,00 €
	<i>Gerbe Inhumation Mr BOUILLET</i>	50,00 €
	<i>Foulées du Muguet</i>	61,00 €
	<i>Fleurs Divers évènements</i>	310,01 €
	<i>Miss 15-17 ans</i>	489,30 €
	<i>Vœux Municipalité</i>	14 792,57 €
	<i>Carnaval</i>	884,52 €
	<i>Médailles Vœux Personnel</i>	208,40 €
	<i>Enfants Nés en 2019</i>	25,78 €
	<i>Pavillon Etats-Unis</i>	50,40 €
	<i>Repas des Personnes Isolées</i>	160,00 €
	<i>Expo 30 ans / 30 Objets</i>	2 000,00 €
	<i>Repas sandwich divers</i>	26,00 €
	<i>Gravures Médailles Citoyen d'honneur</i>	16,80 €
393	<b>Animation culturelle</b>	<b>224,00 €</b>
	<i>Billetterie - Animation</i>	
395	<b>Centre Socioculturel</b>	<b>5 139,06 €</b>
	<i>Ateliers Famille</i>	1 833,03 €
	<i>Web Radio</i>	1 200,00 €
	<i>Sortie Théâtre Famille</i>	1 882,03 €
401	<b>Bibliothèque</b>	<b>68,28 €</b>
	<i>Soirée Polar de nacre-Nuit de la lecture</i>	
	<b>TOTAL</b>	<b>52 090,58 €</b>

### Article 6236 Catalogue et imprimés

Dépenses liées à l'achat d'imprimés pour le service urbanisme, à la confection de flyers et dépliants par le service communication... (montant 1342.05 euros).

### Article 6237 Publications

Cet article comprend les dépenses afférentes à la confection du magazine municipal l'Avenir par une entreprise et le magazine le CAP (Montant 9984.20 euros)

### Article 6238 Autres

Les principales dépenses de cet article comprennent la confection de livrets, de panneaux d'information et toute autre impression (affiches- dépliants- flyers) par le service communication (montant global 1724.52 euros)

### Article 6241 Transports de biens

Il s'agit des frais liés à la participation ville au transport des fonds pour la banque postale (1028.03 euros)

### Article 6251 Voyages et déplacements

Remboursement de frais de déplacement pour le personnel (montant 145.18 euros).

Personnel espace séniors, CCAS et Centre socio culturel

LACAUVE Marc	Déplacement du 21.1.2020 à Bernières sur Mer - Marche Nordique	8,53 €	ESPACE SENIORS JULES VICQUELIN
LACAUVE Marc	Déplacement d'octobre 2020 à Landes sur Ajon	24,13 €	ESPACE SENIORS JULES VICQUELIN
LACAUVE Marc	Déplacements de septembre 2020 à St Germain le Vasson et Tilly sur Seulles - Recon. randos	45,30 €	ESPACE SENIORS JULES VICQUELIN
MURZOT Perrine	Déplacements d'octobre et décembre 2019 puis février 2020	23,78 €	CCAS
GÉRARDIN Chanta	Déplacements de juin à Pont d'OUILLY et Cabourg	43,44 €	CENTRE SOCIOCULTUREL
	<b>TOTAL</b>	<b>145,18 €</b>	

### Article 6256 Missions

Remboursement des frais de mission du personnel communal (montant 593.35 euros).

BRAULT Sophie	Déplacements de septembre et octobre 2020 à Colombelles et Belleme	121,45 €	CENTRE SOCIOCULTUREL
MURZOT Perrine	Déplacement à Angers - Formation "Le mal logement, réalité à la croisée de l'habitat et du social"	225,68 €	CCAS
BRAULT Sophie	Déplacement de mars à St Lô - Formation	64,26 €	CENTRE SOCIOCULTUREL
LE MEZEC Natach	Déplacements février et mars 2020 - Formation à Caen	45,90 €	MAISON DES SERVICES A LA POPULATION
LACAUVE Marc	Déplacement du 11.03.2020 à Bénouville - Reconnaissance randonnée	3,31 €	ESPACE SENIORS JULES VICQUELIN
BRAULT Sophie	Déplacements de janvier et février 2020 à Trouville, Bayeux et Gonnevillle en Auge	63,25 €	CENTRE SOCIOCULTUREL
BRAULT Sophie	Déplacements de janvier 2020	69,50 €	CENTRE SOCIOCULTUREL
	<b>TOTAL</b>	<b>593,35 €</b>	

**Article 6261 Frais d'affranchissement** (montant 20 778.91 euros) -36.95%

**Article 6262 Frais de télécommunications** montant 65 348.92 euros

**Article 627 Frais bancaires et assimilés**

Frais bancaires relatifs aux paiements de particuliers (régies municipales+ Parkings payants) en carte bleue (montant 2025.10 euros) ainsi que les frais liés à la ligne de trésorerie (3576.37 euros).

LIGNE DE TRESORERIE - MOUVEMENTS			
	Montant accordé	Montant versé	Solde
<b>01/01/2020</b>	1 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €
<b>20/01/2020</b>	1 000 000,00 €	- 400 000,00 €	600 000,00 €
<b>01/02/2020</b>	600 000,00 €	+ 400 000,00 €	1 000 000,00 €

### Article 6281 Cotisations

Il s'agit du paiement de cotisations à des associations (Union amicale des Maires, carte achat, adhésion au réseau de lecture publique avec la CU 4 153.05 euros...) montant total 10 965.73 euros.

Cotisations - Adhésions	Montant
Association des Villes Marraines	371,16 €
Association Ville Internet	556,74 €
Association des Petites Villes de France	922,90 €
Association Union Amicale des Maires	2 454,38 €
Caisse d'épargne	420,00 €
Association Abbayes Normandes	787,50 €
Association Chemins du Mont St Michel	300,00 €
Association Fondation du Patrimoine	300,00 €
Caen la Mer	4 153,05 €
Conseil de l'ordre des Architectes	700,00 €

**Article 6288 Autres services extérieurs** Il s'agit essentiellement de la rémunération du délégataire (Indigo) pour la gestion des parkings payants soit un montant de 263 541.40 euros, les recettes correspondantes sont imputées au compte 70321 (234 596.93 euros).

### Article 63512 Taxes foncières

Taxes foncières réglées pour l'ensemble des bâtiments communaux appartenant à la ville qui sont remboursées pour partie (ordures ménagères) par les locataires ou en totalité selon les différentes conventions signées (Casino...) montant global 83 848.40 euros.

### Article 6355 Taxes et impôts sur les véhicules

Il s'agit des taxes à l'essieu réglées pour certaines catégories de véhicules montant 781.66 euros

### Article 6358 Autres droits

Il s'agit des frais liés aux cartes destinées à l'achat de carburants pour les véhicules municipaux ainsi que le reversement de la taxe de séjour sur les droits de stationnement de l'aire de campings cars à la Communauté urbaine de Caen La Mer (2374.19 euros).

### 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel pour l'année 2019 s'élèvent en totalité à **5 490 859.97 euros** soit une légère augmentation de 1.10%.

6216		Personnel affecté par le GFP de rattachement (mise à disposition de personnel - CU)	36 079,10 €
6331		Versement de transport	61 174,02 €
6336		Cotisations CNFPT et Centres de gestion	44 717,33 €
6338		Autres impôts, taxes sur les rémunérations	9 175,37 €
64111		Rémunération principale	2 615 920,51 €
64112		NBI, SFT et indemnités de résidence	66 367,57 €
64118		Autres indemnités	681 702,08 €
64131		Rémunération	497 991,26 €
64138		Autres indemnités	34 619,05 €
6417		Rémunération des apprentis	75,00 €
6451		Cotisation à l'URSSAF	518 773,90 €
6453		Cotisations aux caisses de retraite	817 102,42 €
6454		Cotisations aux ASSEDIC	17 340,67 €
6455		Cotisations pour l'assurance du personnel	70 856,73 €
6456		Versement au FNC du supplément familial	1 225,00 €
6475		Médecine du travail et pharmacie	17 739,96 €
6478		Autres charges sociales diverses	- €
6488		Autres charges	- €

#### 014- Atténuation de produits

**703894-** Reversement FPS à la CU de Caen la Mer 1 028.03 euros

Il s'agit d'un remboursement pour un particulier d'un FPS suite à un recours pour un montant de 35 euros. A cela s'ajoute le remboursement à la CU des FPS perçus au titre de l'année 2019 (rattachement pour un montant de 993.03 euros). En 2019, 749 FPS ont été enregistrés ; en 2020, le nombre est de 781 FPS.

**739115-** Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU 39 421.00 euros

**739211-** Attribution de compensation 760 051.23 euros

**739223-** Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales 5 860.00 euros

#### Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre regroupe les opérations d'ordre (amortissements du matériel, amortissements liés au réaménagement de la dette ou de travaux) ou encore aux opérations de cessions. Montant global 4 741 683.00 euros.

**Articles 6531 – 6532 – 6533 – 6534 - 6535**

Ces articles correspondent aux versements des indemnités des élus, de leurs frais de missions, des cotisations de retraite, des cotisations de sécurité sociale pour la part patronale, ainsi que des frais de formation.

#### **6531 Indemnités des élus 144 054.88 euros**

CAREL MUDEL COTISATIONS	2 719,74 €
FONPEL COTISATIONS	1 272,69 €
IRCANTEC COTISATIONS	3 759,24 €
PRELEVEMENT A LA SOURCE COTISATIONS	1 881,51 €
REMUNERATION PRINCIPALE INDEMNITES	114 844,45 €
URSSAF COTISATIONS JANVIER 2020	17 785,39 €
DIF ELUS/Autres	1 791,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>144 054,88 €</b>

#### **6532 Frais de mission des élus 1513.47 euros**

6533 cotisations de retraite des élus 13843.56 euros

6534 cotisations de retraite part patronale 10677.21 euros

6535 Formation des élus 1800.00 euros

65372 Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat 372.45 euros

#### **Article 6541 – Créances admises en non-valeur**

Ces dépenses concernent l'annulation de créances qui n'ont pu être honorées en raison de leurs faibles montants ou en raison de redevables insolvable ou introuvables malgré les recherches effectuées par les services des Finances publiques ... (montant 5152.35 euros)

#### **Articles – 65548 Contributions aux organismes de regroupement**

Contribution annuelle SDEC + part fonctionnement fonds de concours **146 053.18 euros**

Contribution SIVU du Relais des assistantes maternelles **20 094.90 euros**

#### **Article 65581 Contribution à l'école du Sacré-Coeur**

Participation versée en fonction du nombre d'élèves dans le respect de la convention signée montant pour 2020 (101 632.48 euros)

**Article 657362 CCAS** 15 000.00 euros

**Article 6574 Subventions versées aux associations** (montant 608 281.40 euros) en baisse de (-16.01 %). Après suspension de 2 mois de confinement lié à la COVID-19.

6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	BASE + EXCEPTIONNELLE	
		2019	2020
	Amis de la danse		5,00 €
	Amitié active	475,00 €	396,00 €
	Acasea - Agir Coopération avec le sud Asiatique	240,00 €	240,00 €
	Agités - Théâtre	1 900,00 €	1 583,00 €
	Ailleurs Solidaire	- €	5,00 €
	Amicale des donateurs de sang	100,00 €	100,00 €
	Amicale des sapeurs pompiers	1 500,00 €	700,00 €
	Amicale pongiste	7 000,00 €	5 833,00 €
	Amis de Ouistreham Riva-Bella (les)	130,00 €	108,00 €
	AMMAC Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants	90,00 €	5,00 €
	Anciens combattants des deux guerres	90,00 €	75,00 €
	Anim'jeunes	285 000,00 €	250 000,00 €
	Anim'jeunes - Temps du midi	10 000,00 €	4 167,00 €
	APAEI	- €	250,00 €
	Archers de Ouistreham	760,00 €	633,00 €
	Arts plastiques	1 675,00 €	1 188,00 €
	Association familiale	5,00 €	5,00 €
	Atelier de danse	1 700,00 €	1 417,00 €
	Atelier d'expression théâtrale - AET Section adultes	1 900,00 €	1 583,00 €
	Atout Forme Côte de Nacre	5,00 €	5,00 €
	ASSUREIPSS	- €	417,00 €
	Badminton	500,00 €	417,00 €
	Basket	39 000,00 €	32 500,00 €
	Bellas de Riva	800,00 €	667,00 €
	Bric Arts Brac	3 000,00 €	250,00 €
	Bridge Club	5,00 €	5,00 €
	Brochet Caennais	5,00 €	5,00 €
	Cador - Aéromodélisme	90,00 €	5,00 €
	Caen Ouistreham Plongée	- €	5,00 €
	Chorale de Ouistreham	500,00 €	417,00 €
	Cinéma Michel Cabieu	6 200,00 €	6 167,00 €
	Club Canin	5,00 €	5,00 €
	Club de boules et de Loisirs	5,00 €	5,00 €
	Club Philatélique de Ouistreham	5,00 €	5,00 €
	Codeko	190,00 €	95,00 €
	Comité de Jumelage Angmering	390,00 €	75,00 €
	Comité de Jumelage Lohr/Main	90,00 €	75,00 €
	Club des Anciens du Foyer	5,00 €	- €
	Club des séniors	- €	5,00 €
	Comité des Œuvres Sociales	23 672,00 €	15 000,00 €
	<b>Coopérative scolaire Briand</b>		
	Sorties scolaires	1 562,00 €	1 716,00 €
	Animations culturelles	1 562,00 €	1 716,00 €
	Carnaval	280,00 €	280,00 €

6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	BASE + EXCEPTIONNELLE	
		2019	2020
	<b>Coopérative scolaire Charcot</b>		
	Sorties scolaires	2 574,00 €	2 662,00 €
	Animations culturelles	2 574,00 €	2 662,00 €
	Erasmus (délibération du 27.01.2020)	- €	3 819,00 €
	<b>Coopérative scolaire Coty</b>		
	Animations culturelles	2 030,00 €	1 804,00 €
	Jouets de Noël	2 030,00 €	1 640,00 €
	Dame de la Côte	300,00 €	250,00 €
	Développement	- €	750,00 €
	Ecole de Voile - SRCO	90,00 €	75,00 €
	Entraide et Solidarité	1 900,00 €	1 900,00 €
	Football	47 500,00 €	39 583,00 €
	France Madagascar	5,00 €	5,00 €
	France Station Nautique	- €	13 736,40 €
	Hand-Ball	3 000,00 €	2 500,00 €
	Instant Sophro	- €	- €
	Judo Club de Ouistreham	10 900,00 €	9 083,00 €
	Karaté - Club de Ouistreham KCO	800,00 €	667,00 €
	Kiamvu Le Pont	1 000,00 €	5,00 €
	Label Karine Saporta	17 500,00 €	14 583,00 €
	La Dame Blanche (délibération du 27.01.2020)	- €	500,00 €
	Les Lames Normandes	755,00 €	5,00 €
	Les P'tits Mousses	20 000,00 €	75 000,00 €
	Liens de l'histoire (les)	190,00 €	158,00 €
	Ligue contre le Cancer	5,00 €	5,00 €
	Maison des Beaux-Arts France China	- €	5,00 €
	Marche et Découverte	90,00 €	75,00 €
	Médaillés Militaires	90,00 €	75,00 €
	Messagers de la Côte de Nacre - Colombophiles	5,00 €	5,00 €
	Mieux Etre en Normandie	5,00 €	- €
	Nymphéas (les)	5,00 €	5,00 €
	Océan	66 579,00 €	53 958,00 €
	Océan (Justine Lemetteyer)	- €	1 000,00 €
	Océanoplastic	500,00 €	5,00 €
	OMAC	5,00 €	5,00 €
	Ouistreham Riva-Bella Festif	1 000,00 €	5,00 €
	Orchidée 14	5,00 €	5,00 €
	Ouistreh'Amap	5,00 €	5,00 €
	Ouistreham Jazz Big Band	7 500,00 €	- €
	Ouistreham Riva-Bella Gym	4 750,00 €	3 958,00 €
	Passeurs de Livres	390,00 €	325,00 €
	Photo Club	190,00 €	158,00 €
	Rare	1 500,00 €	1 250,00 €
	Riva Country Dance	665,00 €	417,00 €
	Riva Courir	475,00 €	396,00 €
	Riva Fight Club	- €	158,00 €
	Riva Forme Santé	- €	5,00 €
	S'Crabes	5,00 €	5,00 €
	Secours Libre	1 900,00 €	1 900,00 €
	Si le coeur vous en dit	380,00 €	317,00 €
	SNSM - Sauvetage en mer	1 500,00 €	1 500,00 €



6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	BASE + EXCEPTIONNELLE	
		2019	2020
	Souvenir et Traditions maritimes	90,00 €	5,00 €
	Sport de contacts Côte de Nacre	190,00 €	- €
	Tarot Club de Ouistreham	90,00 €	5 075,00 €
	Tennis Club	19 539,00 €	13 363,00 €
	Team Pegasus Gazelles	641,00 €	5,00 €
	Twirling Club de Ouistreham	7 000,00 €	5 833,00 €
	UCIA Ouistreham Riva-Bella	3 000,00 €	- €
	UCIA Terre et Mer	10 920,00 €	5,00 €
	UCIA - Soutien exceptionnel aux commerçants	- €	12 332,00 €
	Union musicale de Ouistreham	6 200,00 €	5 167,00 €
	Vagues de Nacre	- €	5,00 €
	Vélo Club	350,00 €	292,00 €
	Volley Ball	205,00 €	5,00 €
	Yoga Club Ouistreham	90,00 €	75,00 €
	Aide aux particuliers - Acquisition d'un vélo électrique	2 500,00 €	- €
	Aide aux familles - Voyages linguistiques	1 080,00 €	60,00 €
	Aide - Bourses au permis de conduire	1 415,00 €	1 000,00 €
	Trésorerie de Ouistreham - Rattachement 2018	- 10,00 €	- €
		<b>644 433,00 €</b>	<b>608 281,40 €</b>

**Participation voyages linguistiques** : en 2019, 1 Ouistrehamais a pu bénéficier de cette aide

**Bourses au permis de conduire** : 2 Ouistrehamais ont pu bénéficier de cette aide.

**Article 66 Charges financières**

**66111** intérêts d'emprunts 241 297.46 euros

**66121** ICNE de l'exercice 22 746.18 euros

**66122** ICNE N-1 -59 179.82 euros

**6615** Intérêts ligne de trésorerie 640.01 euros

**Article 673 Charges exceptionnelles 4 536.07 Euros**

Il s'agit de titres annulés de l'année précédente qui correspondent à la mise en fourrière municipale débiteurs introuvables ou décédés.

**Article 6745 – Subventions aux personnes de droit privé**

Subvention Partenariat Delahaye Sailing 15 000 euros

**Article 6748 – Autres subventions exceptionnelles**

Subvention de fonctionnement Budget Transports 120 000 euros

**Article 678 Autres charges exceptionnelles**

Remboursement de franchises, rétrocession de concession, remboursement suite à des validations de service (montant 898.50 euros)

## Présentation détaillée des recettes de fonctionnement

**Montant global des recettes de fonctionnement**      **14 619 678.68 euros soit une hausse de 16.49% par rapport à l'année 2019**

### Article 013 Atténuation de charges

Il s'agit des remboursements de salaires de personnel en arrêt de longue maladie, congés de maternité, accidents de travail pour le personnel titulaire et non titulaire

**6419** 24 050.56 euros personnel titulaire

**6459** 7 113.56 euros personnel non titulaire

### CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses +9.90%

**70311 - 70312** Concessions dans les cimetières 17 99.87 euros

**70321** droits de stationnements et de locations sur la voie publique 222 326.05 euros

**70323** redevances d'occupation du domaine communal 12 375.00 euros (Casino)

**70384** Forfait de post stationnement **33 318.01 euros** pour l'année 2019.

**7062** Redevances et droits des services à caractère culturel **59 261.17 euros** (46 697.63 euros en 2019)

Ecole de musique 45 275.67 euros (43 687.13 euros en 2019)

Centre socio culturel 13 985.50 euros entrées payantes suite à animations (3010.50 euros en 2019)

**70632** Redevance camping le Riva Bella **65 813.67 euros** (DSP)

**7067** Redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement : il s'agit de la vente des repas confectionnés par le restaurant scolaire pour les élèves des trois groupes scolaires et d'autres commensaux montant **149 654.90 euros** (- 48.63 %).

**70688 Autres prestations de service 14 265.63 euros** Indemnités compensatrices Agence postale (12 552 euros) –remboursement frais de mise à la fourrière automobile 784.23 euros –Régie des toilettes de la plage 929.40 euros.

### 70841 Mise à disposition de personnel

Cet article regroupe les remboursements par les budgets annexes des frais de personnel payés sur le budget général mais intervenant dans des locaux dont le budget dépend d'un budget annexe (grange aux dîmes). 16 281.40 Euros)

**70846- A un GFP (ouvert dans le budget de la commune)** 182 084.83 euros correspondant à la mise à disposition de la police municipale à Colleville-Montgomery pour 47 000 euros ainsi que les conventions de mise à disposition ascendante du personnel à la CU pour 135 084.83 euros

**70876- Par un GFP (ouvert dans le budget de la commune)** 11 338 euros correspondant au remboursement par la CU de la mise à disposition du Centre Technique Municipal.

**70878 Remboursement par d'autres redevables** remboursement de charges (eau électricité) par certains locataires de la ville montant 20 997.54 euros dont la halle aux poissons (8665.36 euros)

### CHAPITRE 73 Impôts et taxes

**Montant global de ce chapitre 7 625 394.38 euros pour l'année 2020.** Ce chapitre recouvre l'ensemble des taxes foncières et d'habitation, la dotation communautaire versée par CLM, le FNGIR, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

**Article 73111 Fiscalité locale 4 856 409.00 euros**

**Article 73212 -Dotation de solidarité communautaire 170 009 euros**

**Article 73221 – FNGIR 114 644.00 euros**

**Article 7325 - FPIC 93 549 euros**

#### Article 7336 Droits de place

Il s'agit des taxes perçues pour la redevance des cabines de plage, les locaux commerciaux de la plage, la régie des cirques, les droits des marchés et terrasses (montant total 158 127.02 euros).

7336	<u>Droits de place</u>	158 127,02 €
7336-000	Emplacement pour location de matériel nautique -	1,00 €
7336-759	<u>Foires et marchés</u>	121 041,52 €
	Contre-passation du produit rattaché -	4 156,80 €
	Foires et marchés (dont cirques et gens du voyage)	94 508,00 €
	Redevance marchés (hors régie)	37,80 €
	Droit de terrasse	29 790,32 €
	M. Marie Jacky (vente d'huîtres)	213,00 €
	Les délices de la Jannière	170,40 €
	Bonnet Rudy (emplacement à la Halle aux poissons)	171,60 €
	Sokoloff Thierry - Paté Croute	307,20 €
7336-820	Mini-Karting	1 129,17 €
7336-820	Girafou	3 003,00 €
7336-880	<u>Plage</u>	8 912,33 €
	Animation touristique - Grande roue	7 344,00 €
	Exploitation trampolines	1 135,00 €
	Location de vélo électriques	433,33 €
7336-993	Terrain des gens du voyage	4 000,00 €
7336-999	Cabines de plage	20 040,00 €

**Article 7351 Taxe sur l'électricité** Montant perçu 214 573.28 euros

**Article 7364 Produit des jeux (-39.47%)**

2019	2020	Evolution 2019-2020
141 325,00 €	143 690,00 €	2 365,00 €
147 646,00 €	164 408,00 €	16 762,00 €
149 062,00 €	73 585,00 €	-75 477,00 €
159 121,00 €	0,00 €	-159 121,00 €
155 532,00 €	0,00 €	-155 532,00 €
161 324,00 €	143 628,00 €	-17 696,00 €
157 291,00 €	156 109,00 €	-1 182,00 €
177 083,00 €	153 637,00 €	-23 446,00 €
169 460,00 €	138 999,00 €	-30 461,00 €
157 013,00 €	115 006,00 €	-42 007,00 €
116 291,00 €		-116 291,00 €
147 613,00 €		-147 613,00 €
<b>1 838 761,00 €</b>	<b>1 089 062,00 €</b>	<b>- 749 699,00 €</b>
<b>66 021,64 €</b>	<b>63 869,44 €</b>	<b>-2 152,20 €</b>
<b>1 904 782,64 €</b>	<b>1 152 931,44 €</b>	<b>-751 851,20 €</b>

La fermeture de l'établissement fait chuter considérablement le produit des jeux perçu par La Ville.

**Article 7368 Taxe sur la publicité extérieure**

Il s'agit de la taxe sur la publicité extérieure concernant les panneaux publicitaires et les enseignes Montant 33 796.47 euros contre 26483.30 euros en 2018.

**Article 7381 Taxe sur les droits de mutations**

Il s'agit des droits versés par les particuliers lors des acquisitions de biens immobiliers, de travaux. Montant en augmentation 697 036.17 euros (+7.07%).

**Article 7381 Autres taxes sur terrain constructible** 134 319.00 euros (terrain Le Planitre)

**CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – (1 414 165.23 Euros) soit +35.59 %****Article 74111** Dotation forfaitaire

Cette dotation est en baisse 480 471.00 euros, le montant perçu en 2019 était de **537 680** euros contre 606 618 euros en 2018 soit une nouvelle baisse de 10.64 %.

**Article 744** – Reversement TVA sur travaux en régie Montant perçu 1416 euros

**Article 74718 Autres recettes** Montant **33 206.34 euros**

Cet article correspond à la contribution par l'Etat pour la création de la Maison des services à la population (30000 euros), à l'organisation des élections municipales (3206.34 euros).

**Article 7472- Région**

Organisation Festivités du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement **4000.00 euros**

**Article 7473 Département Aide du Département 51 076 euros**

Fête de la coquille (2019) 5000 euros

Festivités du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement 20 000.00 euros

Fonctionnement Collège 22 368 euros

Rattachement Fête de la Coquille (2019) 6300 euros

Rattachements (- 20 194 euros) - Fête de la Coquille Département (4500 euros)-

**Article 74748 Autres communes**

Participation des communes (Colleville-Montgomery, Hermanville sur Mer, Lion sur mer) pour l'école de musique en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les différentes communes montant 23837.50 euros.

**Article 7478 Autres organismes** montant 201 161.59 euros.

Il s'agit du contrat signé avec la CAF pour l'enfance et jeunesse, à l'aide pour l'Animation Collective Famille, aux réseaux d'écoute, à la subvention pour le Centre socio-culturel.

**Articles 748311 à 74838** Il s'agit des compensations versées par l'Etat et les exonérations de taxes foncières et d'habitation ainsi que de la dotation de compensation de la réforme de taxe professionnelle.

**Article 7488 Attributions et participations** Il s'agit de la participation de l'Etat au titre de la clause de sauvegarde ( 1<sup>er</sup> acompte versé 205 106 euros et le 2<sup>ème</sup> acompte ( rattaché à l'exercice pour un montant de 201 902 euros) qui sera versé courant 2021 soit un montant global de 407 008 euros.

**Article 752 Revenus des immeubles**

Il s'agit de l'ensemble des loyers perçus par la Ville sur le parc immobilier Montant 393 422.06 euros

**Article 757 Redevances versées par les fermiers et concessionnaires**

DSP Camping le Riva Bella versement d'une redevance de gestion 4 000 .00 euros

**Article 758 Produits divers de gestion courante** Montant 75 075.86 euros

Cet article recouvre les remboursements par les locataires de la ville de la taxe sur les ordures ménagères et/ou de la taxe foncière.

**Article 7588 Aire d'accueil des autocaravanes** il s'agit de la recette de la borne implantée sur le parking Boulevard Maritime pour l'accueil des campings cars 36 652 euros.

**Article 7688 Produits financiers**

Il s'agit entre autres de la part en intérêts remboursés par les budgets locations et transports suite au réaménagement de la dette soit 55 401.57 euros.

## CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS

**Article 775** Cessions pour un montant de 3 110 436.40 euros ;

Vente pavillon Rue Gambetta 190 000 euros

Vente du pavillon Stade Kieffer 138 000 euros

Vente d'un terrain Rue du Pavillon 384 000 euros

Vente terrain Le Planitre 2 308 636.40 euros HT

Vente parcelles de terrain Domaine Prairies de la Mer 1000 euros

Vente parcelle La Crête au Coq 88 800 euros HT

**Article 7788 Produits exceptionnels divers** montant 67 687.56 euros

7788	<u>Produits exceptionnels divers</u>	67 687,56 €
7788-F01	<u>Non ventilable</u>	10 714,44 €
	<i>Sinistre sur abri conteneur - Allée Mouchel</i>	8 711,25 €
	<i>Sinistre choc véhicule sur mâts directionnels - Place De Gaulle</i>	755,20 €
	<i>Remb. Taxe à l'essieu - Véhicule Caen la Mer</i>	690,00 €
	<i>Trop versé excédents encaissements divers</i>	557,99 €
7788-000	<u>Divers</u>	852,77 €
	<i>Remb. Mise en fourrière</i>	492,82 €
	<i>Recouvrement après admission en non valeur</i>	359,95 €
7788-001	<u>Hôtel de ville</u>	4 750,00 €
	<i>Affaire Dupart Corine</i>	2 750,00 €
	<i>Contentieux Lefol</i>	2 000,00 €
7788-003	<u>Police municipale</u>	465,94 €
	<i>Avoir sur facture</i>	113,46 €
	<i>Sinistre sur véhicule</i>	352,48 €
7788-106	<i>Validation de service</i>	313,85 €
7788-240	<i>Remboursement cantine après admission en non valeurs - Validation de service</i>	59,86 €
7788-377	<i>Avoir sur facture - Crèche les p'tits mousses</i>	715,40 €
7788-395	<u>Centre Socioculturel</u>	49 815,30 €
	<i>Sinistre du 10.02.2012 - Pignon Ouest</i>	49 815,30 €

### Présentation détaillée des dépenses d'investissement - 2020 -

**MONTANT GLOBAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 5 825 885.77 EUROS**

**Article 1641** il s'agit des dépenses réalisées pour le remboursement en capital des emprunts pour un montant de 273 976.17 euros.

La Ville a décidé le réaménagement des emprunts contractés avec la SFIL eu égard aux contraintes financières liés au Covid-19 et afin de redonner de la souplesse en section de fonctionnement et en investissement sur les années à venir.

Ce réaménagement permet de sécuriser la dette.

Les trois contrats SFIL ont été réaménagés en un seul contrat qui comporte les caractéristiques suivantes :

Score Gissler 1 A

Montant du contrat de prêt 9 585 779.20 euros

Durée du contrat 13 ans et 6 mois

• <b>Montant du capital restant dû au 31/12/2020</b>	<b>11 245 561.28 euros</b>
------------------------------------------------------	----------------------------

L'économie totale réalisée à terme s'élève à 88 803 euros.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Article 2031 - TOTAL 56 643.10 euros

Il s'agit d'études diverses obligatoires nécessaires avant travaux :

2031	Diagnostic Amiante (Tous bâtiments)	7 642,40 €
	<b>Centre nautique</b>	
2031	Etudes - CT-SPS Architecture Service Prévention (ASP=36E)	1 656,00 €
	Etudes - CT-SPS-QUALICONSULT	3 360,02 €
2031	<b>Etude Marketing et environnementale portuaire</b>	7 365,00 €
2031	<b>Diagnostic Eglise St Samson MO</b>	
	Socotec Eglise	2 322,00 €
	Jacquemard Lindemann Eglise	11 515,25 €
2031	<b>Etude AMO pour Tiers Lieu</b>	
	Etude AMO pour Tiers Lieu-Jacquemard	1 529,04 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu-Bureau Veritas	1 174,61 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu-Solugeo	2 280,00 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu CO TRAITANT Babin	2 801,40 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu CO TRAITANT Reso	318,60 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu SOCOTEC	297,60 €
	Etude AMO pour Tiers Lieu Insertion Médialex+bapoia-jo	2 081,18 €
2031	Etude Salle Cavalier - Pongistes	4 800,00 €
2031	Etudes - Halle aux Poissons	7 500,00 €

### Article 2041 Subventions d'équipements versés : TOTAL 193 452.72 euros

2041482	Fonds de concours - travaux aménagement voirie-CU	134 242,00 €
20415582	Autres groupements bâtiments et installations ( Part fonds de concours SDEC)	44 210,72 €
204	Bâtiment SNSM -Centre de Formation	15 000,00 €

**Article 2051** Droits et concessions il s'agit d'acquisitions de logiciels pour les différents services de la ville pour un montant de **17 914.26 euros**

**Article 2111** acquisitions de terrain à la Pointe du Siège pour un montant de 6 519.54 euros

**Article 2121 - 2128** Agencements et aménagements **155 698.31 euros**

<b>212</b>	<b><u>Autres Agencements et Aménagements</u></b>	
<b>2121</b>	Plantations d'arbres	9 231,00 €
<b>2128</b>	Quai Charcot -Clôture	3 228,84 €
<b>2128</b>	Cloture + jeux -Aire de jeux	11 417,64 €
<b>2128</b>	Création d'un Skate park -solde	360,00 €
<b>2128</b>	Place du marché - Cache conteneurs	8 637,06 €
<b>2128</b>	Place Lofi - cache conteneurs	13 938,06 €
<b>2128</b>	Terrain des cirques - Plantations 177 arbres	14 167,08 €
<b>2128</b>	Aménagement d'un puisard	3 588,00 €
<b>2128</b>	Construction d'un mur en pierres CSC	10 996,70 €
<b>2128</b>	Colombarium Cimetière - Cases enterrées au sol +bancs	11 576,76 €
<b>2128</b>	Chenil Chiens errants	1 312,92 €
<b>2128-360</b>	Stade Petit Bonheur - Aménagement extérieur	2 398,46 €
<b>2128-360</b>	Stade Petit Bonheur - Extension bungalow - Accueil parents	1 272,01 €
<b>2128-360</b>	Stade Petit Bonheur - Fourniture et pose bloc sanitaires	24 492,00 €
<b>2128</b>	Rond-point du débarquement -Aménagement	23 042,69 €
<b>2128</b>	Aménagement terre-plein devant hôtel économique	2 843,89 €
<b>2128-880</b>	Plage - Signalétique	348,00 €
<b>2128-880</b>	Plage - Pose de corbeilles	12 847,20 €

**Article 2135 Travaux d'entretien du patrimoine 152 964.11 euros**

<b>2135</b>	<b><u>Travaux sur bâtiments</u></b>	
	<b><u>Logements communaux</u></b>	
	Entretien des logements communaux - Boîtes aux lettres collectives	2 157,44 €
	Réparation toiture - logement Briand	4 723,68 €
	Piquage alimentation eau - logement Briand	3 132,17 €
	<b><u>Entretien du patrimoine communal</u></b>	
	Groupe Coty - mise en place installation plateforme téléphonique	4 512,86 €
	Bureaux DGFIP Trésorerie - recherche de fuites toiture	1 025,29 €
	Stade Kieffer - bâtiment vestiaire-recherche fuites toiture	707,92 €
	CSC- Bloc gaz chaufferie	1 535,72 €
	Groupe Charcot - Toiture Réfection	2 122,60 €
	Groupe Coty - travaux réparations infiltrations toiture	1 484,89 €
	Tennis couverts -recherche fuite toiture	1 198,21 €



Opérat	Libellés	REALISE
	Crèche -adoucisseur	1 581,14 €
	Crèche-biberonnerie	654,80 €
	Entretien du patrimoine - Travaux de Bâtiments - Wifi Mairie 6270 E Actimac	6 270,02 €
	Eglise St Sanson - protection grillage	3 162,00 €
	Hôtel de Ville système contrôle d'accès	13 535,39 €
	Travaux de Bâtiments-Porte sectionnelle local tondeuse	2 713,20 €
	Travaux de Bâtiments -moquette Salle Legoupil	5 364,00 €
	Travaux de Bâtiments -Radiateurs Salle Jourdan	1 323,36 €
	Entretien du patrimoine - Travaux de Bâtiments-Crèche	2 305,07 €
	Chaudière logements Ferme Bisson	8 031,12 €
	Chaudière Presbytère	6 370,67 €
	Chaudière Serres municipales CTM	4 356,43 €
	Chaudière Centre Technique Municipal - Ferme Bisson	3 154,80 €
	Eglise St Sanson - nettoyage intérieur du clocher	3 408,00 €
	Centre technique municipal évènementiel - contenair de stockage	3 456,00 €
	Toiture Salle Michel Cabieu	3 654,06 €
	Ancien sanitaire marché -rénovation	13 239,61 €
	Stade Petit Bonheur - cheminement électricité	648,54 €
	Eglise - pose de grillage anti pigeons	5 016,00 €
	Restaurant scolaire - pose d'une hotte ventilation	5 491,08 €
	Camille Claudel - ballon chauffage	2 116,27 €
	<b>Mairie</b> -automatisation cadran de l'horloge	1 416,00 €
	Gymnase legoupil - chaufferie pompe	1 268,00 €
2135-360	<b>Stade Petit Bonheur</b> - Aménagement	12 480,00 €
2135	<b>Club char à voile (esplanade LOFI)</b> - Travaux entretien	1 637,56 €
2135-240	<b>Restaurant scolaire</b> réfectoire-Electricité	3 803,16 €
2135	<b>Bâtiments communaux</b> - Remplacement des extincteurs + plan d'évacuation	2 303,47 €
		75,65 €
		475,56 €
		310,10 €
2135	<b>Boulodrome</b> - cheminement électricité	9 203,87 €
2135-001	<b>Mairie</b> -verrins verrière	1 538,40 €

### Article 2152- Installations matériels techniques : 13 206.98 euros

2152	Poteaux incendie	7 956,35 €
2152	Signalétique	5 250,63 €

**Article 21534 : Installations techniques : TOTAL 58 722.79 euros**

21531	Branchements 6 terrains Quartier Pointe du Siège	16 980,00 €
21532	Branchements Quartier Pointe du Siège	10 476,95 €
21532	Raccordement sanitaires propriété Mme Leroux	1 440,00 €
21538	Bouches à incendie	11 427,00 €
21532	Raccordement réseau bloc blanc et sanitaires public piscine	13 240,88 €
21534	Entretien du patrimoine - Travaux de Bâtiments-raccordement Piscine	1 302,48 €
534-215	Raccordement multi sites (dont piscine création branchement eaux usées)	3 855,48 €

**Article 2158 Autres installations matériel et outillage technique : TOTAL 58 772.92 euros**

	<u>Logistique Voirie</u>	
2158	Racks à vélos (place Lofi + Cano)	5 293,08 €
	<u>Logistique Evènementiel</u>	
2158-390	Passe-cables	2 423,52 €
	<u>Stades et gymnases</u>	
	<i>Stade Kieffer</i>	
2158-310	Console et panneau chronométrage	3 727,80 €
2158-310	Panneaux main courante	1 008,00 €
2158-310	Stop-chute panier de basket (3 gymnases)	3 056,40 €
2158-310	Jeux poteaux de Corner - Stade Kieffer	332,00 €
	<i>Gymnase Legoupil</i>	
2158-335	Cercles de basket	310,00 €
2158-880	<i>Plage</i>	
	Terrain Beach Volley (2U)	2 551,68 €
	Terrain Beach Terrain	1 413,60 €
2158-360	<i>Stade Petit Bonheur</i>	
	Matériels sportifs	4 908,96 €
	Buts football seniors nouveau terrain	2 500,00 €
	Abris de touche nouveau terrain	3 650,00 €
	Filets pare-ballons nouveau terrain	9 300,00 €
	Buts football mobile séniors	4 452,00 €
	<u>Groupes scolaires</u>	
2158-210	Panneau basket - Groupe Briand	270,00 €
2158	<u>Pôle Bâtiments</u>	
	Service Plomberie -Perforateur sans fil	1 235,40 €
	Plomberie/Metalerie - Sertisseuse mini express	1 390,14 €
	Menuiserie -scie à onglet	1 997,99 €
	Peinture - visseuse-ponceuse	1 230,77 €
	Métalerie-coffret taraud	6 440,16 €
	Maçonnerie - Perforateur électrique	1 281,42 €

**Article 2183 Matériel informatique : 30 424.49 euros**

**Article 2184 Mobilier 6 923.78 euros**

**Article 2188 Autres immobilisations corporelles 67 009.40 euros**

	<u>Autres équipements corporelles</u>	
2188-001	Bâtiments communaux -Batteries défibrillateurs SSIAP	13 053,60 €
2188-003	Police municipale - Terminaux (PDA pour FPS)	1 314,00 €
2188-110	Services techniques garage - Equilibreuse	1 905,60 €
2188-240	Restaurant scolaire - Lave-vaisselle	34 121,72 €
2188-335	Gymnase Legoupil - Remplacement des tapis	4 212,00 €
2188-261	Ecole de musique -Instruments	4 686,48 €
2188-390	Evenementiel -Pavoisements -	5 184,00 €
2188-360	Stade Petit Bonheur - Matériels sportifs	2 532,00 €

**Article 2313 Immobilisations en cours : 1 893 634.14 euros**

	<u>Immobilisations en cours - Bâtiments</u>	
2313	AP - Eglise St Samson- Rénovation	334 157,77 €
2313	AP -Centre d'Activités Nautiques Ouistreham	1 208 954,28 €
	AP -Centre d'Activités Nautiques Ouistreham	35 472,70 €
2313	AP-2ème Salle de cinéma - Le Cabieu -	463,30 €
2313	AP-Tiers-Lieu	572,02 €
2313	Boulodrome	296 916,51 €
2313-377	Crèche Extension	15 111,76 €
2313	Groupes scolaires -Rénovation thermique et énergétique	1 985,80 €

**Article 2315 Voiries et réseaux : 42 253.50 euros**

2315-105-815	AP - Mise en accessibilité	42 253,50 €
--------------	----------------------------	-------------

**Article 235 : Compensation au titre des investissements – Délégation de service public – Piscine : 201 293.04 euros**

235	Compensation au titre des Investissements - DSP Piscine -	201 293,04 €
-----	-----------------------------------------------------------	--------------

2020 est l'année qui voit l'achèvement de la construction du centre d'activités nautiques et du boulodrome, des travaux de rénovation de l'église (1<sup>ère</sup> étape) et le démarrage des travaux du Tiers-Lieu au Centre socio-culturel.

**Présentation détaillée des recettes d'investissement -2020**

**MONTANT GLOBAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 704 899.70 EUROS**

**Article 024 Cession**

<u>Cessions</u>	
<i>Terrain Rue de la Crête au Coq</i>	88 800,00 €
<i>Maisons des gardiens (100 K + 200 K)</i>	328 000,00 €
<i>Terrain le Planitre</i>	2 308 636,40 €
<i>Terrain Rue du pavillon</i>	384 000,00 €
<i>Prairies de la Mer - parcelles de terrains</i>	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>3 110 436,40 €</b>

**Article 040 Opérations d'ordre** Elles regroupent les amortissements du matériel ainsi que les amortissements liés au réaménagement de la dette et de travaux Montant 1 631 246.60 euros et 51 892. 57 euros.

<u>Amortissements</u>	
<i>Emprunts en euros - pénalités réaménagement</i>	1 015 000,00 €
Amortissements Etalements renégociation dette	99 287,00 €
Amortissements des immobilisations	516 959,60 €
<b>Total</b>	<b>1 631 246,60 €</b>

Opérations patrimoniales	51 892,57 €
<b>Total</b>	<b>51 892,57 €</b>

**Article 1068 – Affectation des résultats : 254 392.87 euros**

<b>Affectation des résultats</b>	254 392,87 €
<b><u>Dotations, fonds divers et réserves</u></b>	<b>254 392,87 €</b>

**Autres dotations : 587 726.64 euros**

<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>	
Fonds de compensation T.V.A sur réalisations 2019	476 687,00 €
Reversement (75%) par Caen la Mer Taxe d'aménagement	96 664,27 €
Fondation du patrimoine -église St Samson	14 375,37 €
<b>Total</b>	<b>587 726,64 €</b>

### Article 13 – Subventions

<b><u>SUBVENTIONS</u></b>	
<b><u>ETAT</u></b>	
<i>DSIL Rénovation thermique et énergétique des écoles (fenêtres+chaudière)</i>	46 431,65 €
<b><u>REGION</u></b>	
<i>Travaux église St Samson-DRAC - TC1+Complément TC2-tc3</i>	83 205,00 €
<i>Centre d'Activités Nautiques de Ouistreham</i>	282 653,59 €
<i>Etudes Halle aux poissons</i>	2 500,00 €
<b><u>DEPARTEMENT</u></b>	
<i>Eglise St Samson - TC1+TC2+TC3+MO</i>	41 602,00 €
<i>Centre d'Activités Nautiques de Ouistreham</i>	210 000,00 €
<b><u>EUROPE LEADER</u></b>	
<i>Piste cyclable- tranche 2</i>	19 999,64 €
<b><u>AUTRES COLL</u></b>	
<i>CAF Crèche</i>	34 769,00 €
<i>Fonds européens Halle aux Poissons</i>	2 500,00 €
<i>Offre de concours Club de boules -Boulodrome</i>	40 000,00 €
<b>S/Total</b>	<b>763 660,88 €</b>

### Article 165 – Dépôts et cautions 2 039.41 euros

Il s'agit des cautions versées par les locataires de la Ville

### Article 27 – Frais financiers

Remboursement part capital par les budgets locations et transports suite à réaménagement de la dette Montant 17 500.33 euros.

Reversement de la CU au regard des conventions signées concernant la dette dite récupérable au titre des transferts de compétence en matière de voirie pour des travaux financés par l'emprunt. (part capital 286 004 euros pour l'année 2020)

## LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Plusieurs autorisations de programme ont été votées puis modifiées depuis, d'autres ont été créées et de nouveaux crédits de paiements ont été affectés pour l'année 2020.

Le tableau ci-dessous en retrace les réalisations :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENTS			
Dépenses	TOTAL DES AP	TOTAL DES CP 2020 avec Reports	REALISE
RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000,00 €	328 458,48 €	334 157,77 €
RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES ECOLES	732 650,00 €	- €	1 985,80 €
TIERS LIEU	884 735,00 €	150 000,00 €	572,02 €
MISE EN ACCESSIBILITE	940 000,00 €	50 000,00 €	42 253,50 €
CRFB	14 872 200,00 €	197 899,58 €	- €
CANO	2 571 000,00 €	1 304 710,00 €	1 244 426,98 €
2ème salle de cinéma Le Cabieu	1 200 000,00 €	70 000,00 €	463,30 €

## LES RESTES A REALISER

Ils concernent les dépenses d'investissement qui ont été juridiquement engagées et non mandatées ainsi que les recettes qui n'ont pas été recouvrées au 31 Décembre 2020.

Ils doivent obligatoirement être justifiés par la signature d'un devis, contrat, ou procédure de marchés. Les recettes doivent être justifiées par un acte, un arrêté ou une notification d'attribution.

- **Montant global en dépenses 858 608.09 euros (voir détail sur le document détaillé du compte administratif)**  
**Montant global en recettes 817 677.41 euros (voir détail sur le document détaillé du compte administratif)**

## LES BUDGETS ANNEXES

Ils sont au nombre de 2

<b>RESULTATS</b>	
<b>BUDGET LOCATIONS</b>	
<b>Section d'investissement</b>	
<i>En dépenses</i>	192 615,23 €
<i>En recettes</i>	90 947,06 €
Soit un solde d'investissement au 31 décembre 2020 de:	-101 668,17 €
Prise en compte du report de l'exercice 2019	207 262,39 €
<b>D'où un résultat d'investissement cumulé de</b>	<b>105 594,22 €</b>
Prise en compte des Restes à réaliser de dépenses:	<b>10 907,71 €</b>
Prise en compte des restes à réaliser de recettes:	- €
<b>D'où un résultat d'investissement de</b>	<b>94 686,51 €</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	
<i>En dépenses</i>	88 891,18 €
<i>En recettes</i>	177 021,99 €
<b>Soit un résultat 2020 sur l'exercice de</b>	<b>88 130,81 €</b>
Prise en compte du report de l'exercice 2019	100 000,00 €
<b>D'où un résultat de fonctionnement cumulé de</b>	<b>188 130,81 €</b>

En section de fonctionnement, les dépenses concernent les frais de fonctionnement liés au bâtiment de la grange aux dîmes (fluides eau gaz électricité), les dépenses de fonctionnement liées au terrain des mobil homes près du camping (électricité, aménagement ...)

Quant aux recettes de fonctionnement, elles correspondent aux versements des taxes de stationnements versées par les résidents des mobil homes (montant mensuel 270 euros).

En section d'investissement, les dépenses concernent essentiellement la construction de la salle de convivialité qui est désormais terminée.

**Montant des reports de crédits en dépenses** 10 907.71 euros qui concernent l'achat de matériel de sonorisation pour la Grange aux Dîmes.

<b>RESULTATS 2020</b>		
<b>BUDGET TRANSPORTS</b>		
<b>Section d'Investissement</b>		
Total dépenses:		6 743,73 €
Total recettes:		11 148,00 €
	Soit un Solde d'investissement au 31 décembre 2020 de:	<b>4 404,27 €</b>
	Prise en compte du report de l'exercice 2019	51 629,70 €
	<b>D'où un résultat d'investissement cumulé de</b>	<b>56 033,97 €</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>		
Total dépenses:		113 827,43 €
Total recettes:		120 001,88 €
	<b>Soit un résultat 2020 sur l'exercice de</b>	<b>6 174,45 €</b>
	Prise en compte du report de l'exercice 2019	4 016,65 €
	<b>D'où un résultat de fonctionnement cumulé de</b>	<b>10 191,10 €</b>

En section de fonctionnement, les dépenses correspondent aux charges de personnel, aux frais de carburants et d'entretien du bus municipal (malgré la spécificité de l'année).

En section d'investissement, les dépenses sont liées au remboursement du capital des emprunts.